



PROJETS
MAJEURS

Autoroute Claude-Bécharde



Réaménagement de la route 185 en autoroute – Phase III
Bulletin d'information n° 3

Hiver 2019

Une rencontre sous le signe de la cordialité

Les élus municipaux, les préfets des municipalités régionales de comté de Rivière-du-Loup et de Témiscouata ainsi que les représentants de la Première Nation Malécite de Viger étaient visiblement



ravis de se retrouver au bureau du député M. Denis Tardif pour une présentation du ministère des Transports sur l'état d'avancement, au 25 février 2019, du projet de réaménagement de la route 185 en autoroute.

Pour une troisième année consécutive, la rencontre était animée par le gérant de ce projet depuis 2002, Simon Lavoie. Parmi les grands titres de sa présentation : déboisement, amorce des travaux de construction dans le secteur de Saint-Antonin, avancée importante dans les dossiers d'acquisition et confirmation des appels d'offres pour entreprendre, dès 2019, la construction de quatre des sept tronçons constituant la phase III de ce projet. Les personnes présentes en ont profité pour faire part de leurs préoccupations. Le député, pour sa part, a félicité le Ministère pour la transparence dont il fait preuve et a exprimé le souhait que de tels liens soient maintenus afin que la population concernée bénéficie d'une information juste et cohérente.

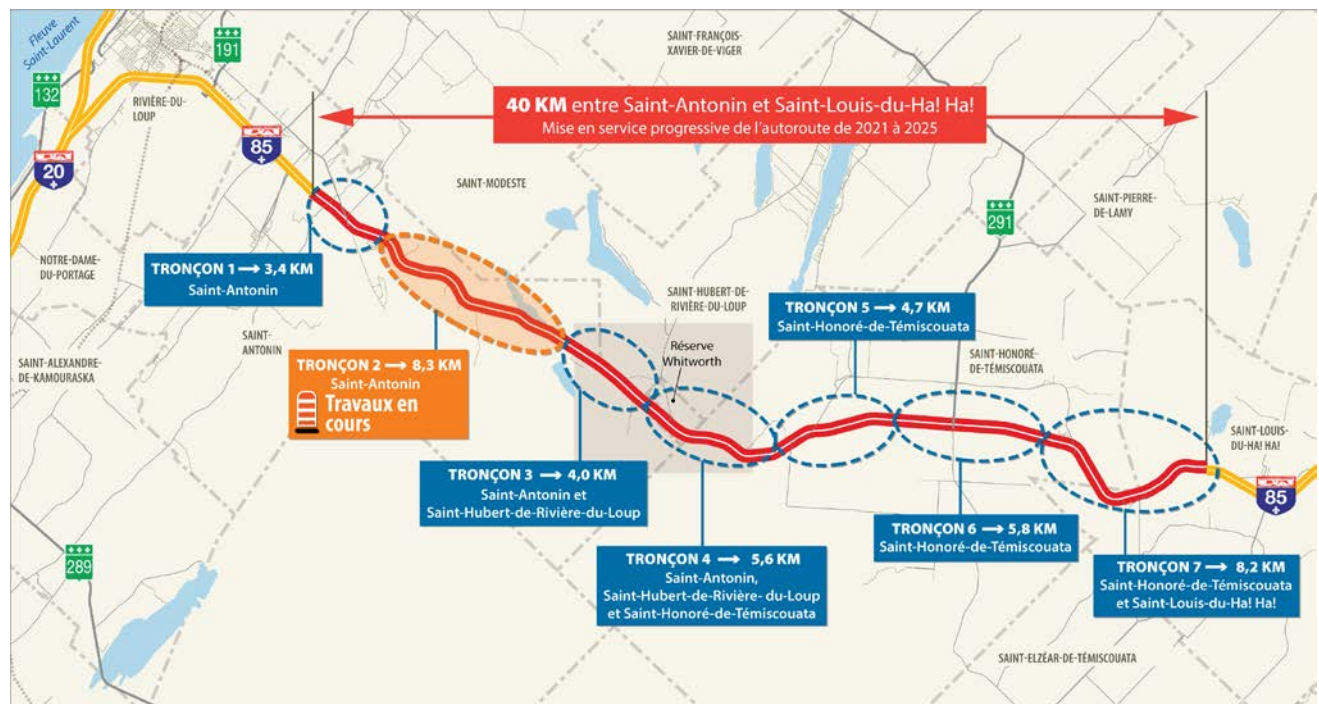
De gauche à droite, quelques personnes présentes : Amélie Larouche, chef conseillère (Première Nation Malécite de Viger), Simon Lavoie, gérant de projet (MTQ), Jacques Tremblay, Grand chef de la Première Nation Malécite de Viger, Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Richard F. Dubé, maire de Saint-Honoré-de-Témiscouata, Guylaine Sirois, préfète de la MRC de Témiscouata, Gilles Couture, maire de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Louis-Martin Hénault, attaché politique de la ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Marie-Ève Proulx, et Yves Berger, directeur général du Bas-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (MTQ). Étaient également présents Richard Charpentier, directeur général des grands projets routiers du Québec et de l'Est (MTQ), Gilles Thériault et Jean-Roch Boucher, tous deux conseillers municipaux de Saint-Antonin, Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, Jocelyn Villeneuve, directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup, et Pascal Dubé, directeur général par intérim (Première Nation Malécite de Viger).





La construction de la phase III : c'est parti!

L'année 2018 a été marquée par le début des travaux de construction d'une partie du tronçon 2 à Saint-Antonin. Le lancement prochain de nouveaux appels d'offres permettra d'amorcer, dès l'été 2019, la construction de trois autres tronçons (1, 3 et 6) dans les municipalités de Saint-Antonin et de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Toujours en 2018, le Ministère a poursuivi le déboisement du futur corridor de l'autoroute, les études de sol et le processus d'acquisition des propriétés en plus de se pencher sur la conception de l'ensemble du tracé.



Localisation des sept tronçons et de la réserve de Whitworth qui sera contournée et non traversée par l'autoroute.

Travaux de conception en cours

- Préparation des plans et devis des tronçons 1, 2, 3 et 6. Cette étape consiste en la préparation des plans détaillés de construction, et la rédaction des clauses administratives et techniques particulières des devis, afin de procéder aux appels d'offres et à la réalisation des travaux.
- Étude des avant-projets définitifs des tronçons 4, 5 et 7. Il s'agit de l'étape où la conception de tous les ouvrages est terminée en tenant compte des contraintes, des résultats des avis et des études effectuées. C'est également à cette étape qu'une estimation des coûts est réalisée.



Travaux en cours

Construction du tronçon 2 à Saint-Antonin

Les travaux amorcés à l'automne 2018 sur le tronçon 2 progressent comme prévu. Ils comprennent la construction de différents ouvrages, dont deux ponts d'étagement, ainsi que des activités de déboisement.

Études en cours

Depuis 2016, des études géotechniques et pédologiques, visant à connaître la nature des sols, ont été réalisées sur l'ensemble du tracé.

À ce jour, 3 600 puits d'exploration et 1 600 forages ont été requis pour sonder les sols où l'autoroute sera construite. Nécessaire à la conception du projet, cette opération devrait être entièrement terminée à l'été 2019.

Par ailleurs, plus de 200 propriétaires riverains ont autorisé le Ministère à accéder à leur terrain pour y réaliser des relevés, des études et des inventaires.

Cette collaboration, très appréciée, contribue à faire avancer la conception et la réalisation du projet.



Acquisition de terrains

Pour réaliser la phase III de l'autoroute, le Ministère doit procéder à l'acquisition d'environ 260 propriétés, dont près de 50 comportent des résidences et des commerces. En date du 25 février 2019, le Ministère avait réglé 92 dossiers d'acquisition et commencé le processus pour 59 autres.

Les propriétaires qui n'ont pas encore été rencontrés le seront en 2019 lorsque les plans d'acquisition seront terminés. Les rencontres seront planifiées en fonction de l'avancement du projet.

Les propriétaires qui le souhaitent peuvent joindre le Ministère dont les coordonnées se trouvent à la fin du bulletin.



Déplacement des installations de services publics

La construction d'une autoroute de cette ampleur exige de déplacer des installations de services publics. Ainsi, depuis l'automne 2017, près de 145 poteaux (Hydro-Québec, Bell, Vidéotron) ont été installés dans les secteurs de Saint-Antonin et de Saint-Honoré. Dès le printemps 2019, des pylônes électriques permettant de rehausser deux lignes de haute tension seront ajoutés dans la municipalité de Saint-Antonin. Le rehaussement des lignes vise à se conformer aux normes de dégagement vertical au-dessus de l'autoroute.

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec la :

Direction générale du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Transports

Téléphone : 418 727-3674

Courriel : dtbgi@transportsgouv.qc.ca

Consultez la [page Web](#) du projet autoroutier sur le site du Ministère.



Installation d'un ponceau sur le tronçon 2.